



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 49995

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'absence de statut des travailleurs saisonniers en France. Chaque été, le marché du travail est submergé par l'arrivée massive de saisonniers. Cette catégorie de travailleurs, soit plus de 420 000 personnes dont 360 000 dans le secteur de l'hôtellerie, est confrontée à de nombreux problèmes, en matière de statut, de salaires et de logement. Des mesures avaient été annoncées en début d'année pour faire valoir les droits sociaux des saisonniers. Cependant, il semblerait qu'elles soient restées sans effet pour la saison d'été 2000. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer si les premières actions envisagées (« contrat de travail intermittent » à durée indéterminée) sont définitivement abandonnées ou si d'autres mesures sont prévues pour améliorer le statut de ces travailleurs saisonniers.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49995

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 août 2000, page 4645